

## Le jour où j'ai découvert le mariage « laïque »

Lorsque je reçu le faire-part de mariage d'une de mes petites nièces, il était précisé quelque chose comme ceci (de mémoire) : « la cérémonie sera laïque ». Je fus surpris par cette mention qui me laissa perplexe. Pourquoi laïque ? Pourquoi pas la dénomination officielle, mariage civil ? Quel besoin d'ajouter laïque ? Par provocation pour les croyants ? Pour dire si vous êtes un parent ou ami catholique vous n'êtes pas le bienvenu ? Je ne comprenais pas cette précision qui peut être mal comprise : le mariage civil étant laïque par définition, on ne voit pas ce que le mot laïque pouvait apporter de plus, sinon d'afficher des convictions idéologiques, ce qui, à propos d'une cérémonie de mariage, paraît plutôt déplacé et peut choquer beaucoup de personnes.

N'ayant pu être présent au mariage, je n'ai donc pu résoudre le mystère et j'en suis resté là.

Trois ans plus tard, menant des recherches sur Google, je tombe par hasard sur l'expression « mariage laïque ». Je clique, et là je comprends tout de suite que le mariage laïque c'est quelque chose de sérieux, une sorte de mariage prêt à l'emploi, fourni clé en mains si je puis dire, par des entreprises s'intitulant « créateurs d'événements ».

À la question : « Qu'est-ce que le mariage laïque », l'un de ces sites professionnels répond : « C'est un nouveau concept qui nous vient des États-Unis ». Et là, eureka ! tout s'éclaire : effectivement, un tel concept ne pouvait venir que des États-Unis, même si certains contestent cette origine ; comme tout ce qui vient des États-Unis dès qu'il y a du business à faire, surtout si le concept a été préalablement éprouvé. Tout cela sent sont Las Vegas, la franchise à tunes made in USA.

Seulement nous sommes en France, en Europe. Plusieurs choses me chiffonnent dans le cérémonial de cette « nouveauté ». Et comme j'ai pris l'habitude de douter de tout ce qui est « nouveau », surtout quand le « nouveau » prétend effacer l'ancien ou le ringardiser, je m'explique.

1) Je pense d'abord que tous ces braves « créateurs » emploient le mot « laïque » sans bien comprendre ce qu'il signifie, ni toute la charge sémantique qu'il véhicule. Le mot laïc, nom masculin, vient du grec et signifie peuple ; la forme féminine est adjectivale : laïque ; on dira une femme laïque. Dans l'Ancien Régime, était laïc tout ce qui n'était pas religieux. Après la Révolution de 1789, laïque, adjectif, prend une signification beaucoup plus lourde de sens : c'est toute l'histoire de la République contre l'Église catholique et contre la famille ; ce n'est donc pas un mot neutre ; c'est, d'une façon générale, l'athéisme, la franc-maçonnerie (l'hôpital qui se moque de la charité !), la libre pensée (qui n'a rien de libre, pas même la pensée), le républicanisme en général, et toute autre attitude rejetant explicitement la religion catholique. On peut penser que la plupart des gens pratiquent le « mariage laïque » en ayant en tête le sens neutre du mot ; or laïque est tout ce que l'on voudra sauf neutre, contrairement à ce que les laïcards voudraient, eux, nous faire croire ; pour certaines personnes nourries de convictions chrétiennes, le mot peut être pris pour une provocation.

2) La liste des « rituels », que l'on peut choisir à la carte (les cérémonies sont personnalisables), pour sympathiques qu'ils soient, relèvent de l'idéologie bisounours. On chercherait en vain quelque chose qui nous fasse toucher du doigt la transcendance, l'au-delà, sinon l'évocation spirituelle. Rien, vide de sens, de contenu moral, que des bons sentiments : le prélude au repas

de mariage quelque peu fêtard qui suit la cérémonie ? N'oublions pas que c'est l'Église catholique qui a formalisé le mariage monogame au Moyen-Âge, et d'une certaine façon l'a réinventé, lui donnant ses lettres de noblesses, afin de structurer la famille et protéger la société de tous ses désordres, au point d'en faire un rite sacramentel (1) ; en le sacralsant, elle lui a donné une essence divine qui le liait au Dieu créateur, au même titre que la naissance et la mort.

3) S'agissant du mariage, il y a donc une cérémonie, et qui dit cérémonie dit célébrant à l'église, mais officiant dans le mariage laïque ; par exemple, un homme en blanc portant nœud pap rose, sorte de curé synthétique qui célèbre l'office. Mais en ce domaine de la laïque, les femmes prennent le pouvoir et les officiants sont pour le plus souvent des officiantes ; elles sont à la manœuvre et on les sent à leur affaire ; si elles pouvaient divorcer une semaine sur deux pour se remarier la semaine suivante, elles le feraient. Bref, elles arrangent la chose à leur manière, et d'ailleurs elles marquent la cérémonie de leur empreinte : parfois un peu trop de rose bonbon ou de mauve guimauve. Après tout, l'Église n'a pas voulu de femmes prêtres ou évêques (et j'affirme qu'historiquement elle a bien fait !), alors elles se vengent ailleurs.

4) Je n'ai pas encore assisté à un tel mariage, mais je crois que j'y serais aussi mal à l'aise qu'aux obsèques par incinération des corps. Caractère superficiel de la cérémonie, manque total de solennité et d'élévation spirituelle, absence de rappel des devoirs mutuels et respectifs des futurs conjoints, etc. ; je n'ai pas vu qu'on faisait allusion au rituel des consentements, ni aux témoins... Bref, tout cela dénote l'anthropocentrisme de notre époque moderne où l'individu est roi, où le grand mot de liberté est devenu un caprice où chacun n'obéit plus qu'à lui-même, à ses propres fantasmes et autres pulsions passagères. J'ai noté qu'à propos des époux on parle de plus en plus de compagne et de compagnon, et non de mari et femme ; est-ce le cas après le mariage laïque ? On parle également d'engagement des partenaires ; il y a certes engagement administratif devant le maire ; mais à l'Église il y a promesse de l'un à l'autre ; la promesse elle se réalise dans l'avenir, dans le don de chacun à chacun, dans la réussite et la plénitude du couple qui trouve sa raison d'être au sein du nid familial qui va se construire.

5) Quand je vois une promise en grande robe de mariée se présenter dans le mariage civil à la mairie devant M. le maire ou ses adjoints, je vois là une solennité déplacée qui n'est pas de mise avec l'autorité du maire ; celui-ci est, certes, un officier d'état civil représentant la légalité administrative, mais certainement pas une autorité morale. Que le mariage soit laïque ou profane ou autre, et qu'il puisse prévaloir à notre époque où l'on ne croit plus à rien, où l'on ne respecte plus le sacré, faut-il s'en étonner ? Il ne peut y avoir d'engagement réel puis de promesse d'avenir que devant Dieu... Certes, mais quelle image de vertu et de sainteté l'Église catholique donne-t-elle d'elle-même, aujourd'hui ? Quelle vérité, quel message transcendant a-t-elle à nous délivrer ? Depuis le ralliement à la République (1892), sa mission terrestre, tant pastorale que doctrinale, n'aura été qu'une lente descente aux enfers, avec une accélération phénoménale après Vatican II, depuis que les curés modernistes ont troqué, pas seulement la soutane, mais aussi l'évangile du Christ pour l'évangile de Marx ; Vatican II aura transformé l'Église en une vulgaire ONG ; et à mon avis nous ne sommes pas loin de sa prochaine transformation en société « créatrice d'événements » : naissance, mariage, mort, à la demande, histoire d'oublier définitivement le Bon Dieu et de faire fructifier le business lucratif.

6) Dans les années d'après Mai-68, il fut de bon ton de tout envoyer valser, le mariage, la famille, le père, le curé, le patron, virer aussi l'instituteur et le prof de leur estrade, bref, passer

par-dessus bord toute forme de représentation de l'autorité et autres valeurs séculaires ; le temps était à la mode unisexe et au sexe libérateur ; les filles se baladaient dans les rues, mini-jupe au ras du fessier, autant par provocation que par souci de paraître moderne, tandis que la drogue se démocratisait ; il était également de bon ton de vivre à la colle (union libre), le mariage étant considéré comme une aliénation bourgeoise hautement réactionnaire ; dans la foulée, « concubinage » se substituait à « vie maritale ». Le quotidien *Libération*, une feuille de la Résistance reprise par Sartre et un groupe de maos de l'époque, menait la danse ; journal révolutionnaire (bourré de gauchiste et d'autonomes), il se devait d'être égalitaire en ce sens que le salaire était le même pour tous, du patron à la femme de ménage ; surprendrai-je en disant que cela n'a pas duré longtemps ? Il se vendit d'abord à la publicité, au grand dam des gauchistes, avant d'être sauvé par l'État socialiste mitterrandien, pour ensuite se prostituer à la haute finance et devenir aujourd'hui le journal des bobos friqués, héritiers de Mai-68. D'ailleurs, son ancien patron, le journaliste maoïste July, suivit la même métamorphose ; et on le vit troquer sa dégainé de guérillero à la Che Guevara pour le costume trois pièces de grand capitaliste bourgeois. Ce qu'on oublie aussi de rappeler, c'est que *Libération* fut un temps le journal des taulards, et qu'il était célèbre, à l'époque, pour les petites annonces de rencontres partousardes qu'il proposait à ses lecteurs, sous la rubrique subtilement dénommée « Plan cul ». Ah, les esprits forts ! Alors, futurs mariés d'aujourd'hui, tant éblouis par la modernité du mariage laïque, ne seriez-vous pas devenus, à votre tour, un peu réacs à côté des anciens ?

7) J'ai commencé par une petite nièce, je vais terminer par la charmante ; et je me demande si elle et son petit ami, aujourd'hui son époux, n'auraient pas mieux fait de continuer leur vie commencée à deux : ils étaient déjà mariés au berceau ! Ils représentent un de ces rares cas d'enfants élevés ensemble, qui ne se sont jamais séparés ; les deux mères étaient voisines et amies ; si bien que les enfants, se retrouvant tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre, ont grandi l'un avec l'autre et ont continué ainsi dans la vie. Une satisfaction au moins : ils ont donné, le voulant ou non, un prénom chrétien à leur fille ; Dieu soit loué ! tout n'est pas perdu... Et puis, l'âge et une certaine sagesse venant, peut-être éprouveront-ils le besoin de frapper à la porte d'une église afin de sceller cette longue union par une petite, oh ! une toute petite, toute simple bénédiction nuptiale. En espérant qu'il y aura un prêtre pour ouvrir la porte.

Bonheur à vous, mariés laïques ou mariés du Bon Dieu ! Le bonheur ici-bas s'offre à tous, riche ou pauvre, croyants ou non, mais il appartient à chacun de le mériter.

JEAN-LOUIS OMER (AOUT 2019)

---

1) On ne peut comprendre l'importance du mariage médiéval que si l'on ne perd pas de vue qu'au Moyen-Âge il n'y a pas d'État, il n'y a que des familles ; d'où le poids de celles-ci dans la conclusion des alliances, et le rôle majeur et structurant de l'Église catholique. D'où aussi la publication des bans, le consentement mutuel, le rôle des témoins afin de contrer la bigamie, le concubinage, la consanguinité, le rapt, etc., et ainsi s'assurer tant de la légitimité des futurs époux que de la sincérité de leur promesse solennelle. La publication des bans et la présence de témoins est aujourd'hui purement factuelle, sinon administrative.